

# Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

numéro 17

JANVIER  
2026



www.cchautesarthealpesmancelles.fr

© La Tache - Agence de l'œil

p.3

**ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**  
À Maresché, le complexe dans les starting-blocks

p.6

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**  
La zone de la Promenade se remplit

p.9

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**  
Le chantier de la nouvelle gendarmerie va démarrer



Le Domaine du Gasseau est une étape de La Vélobussonnière et accueille à ce titre une aire de service (stationnement sécurisé et couvert, gonflage, kit de dépannage, sanitaires...)

**hsam**  
Communauté de Communes  
**Haute Sarthe  
Alpes Mancelles**



## Philippe Martin

**Président de la Communauté de communes  
Haute Sarthe Alpes Mancelles  
Maire de Bourg-le-Roi**



## Deux projets structurants pour le territoire



En ce début d'année, la communauté de communes s'apprête à lancer, conformément aux engagements pris, les constructions de deux équipements structurants pour le territoire : la nouvelle gendarmerie à Fresnay-sur-Sarthe / Assé-le-Boisne et le complexe sportif à Maresché.

Ces deux investissements communautaires répondent à un besoin exprimé par la population et vont contribuer à renforcer l'attractivité de notre territoire.

Le démarrage prochain des travaux marquera une nouvelle étape dans la concrétisation de ces projets que nous avons conçus en lien étroit avec les acteurs locaux concernés. C'est l'aboutissement d'un travail de longue haleine durant lequel nous nous sommes attachés à rechercher le maximum de financements publics, afin que le coût de ces opérations pèse le moins possible sur le budget communautaire.

### Gendarmerie de Fresnay-sur-Sarthe / Assé-le-Boisne : un soutien affirmé des pouvoirs publics

La construction de la gendarmerie devrait démarrer au mois de mars. Déjà, l'arpentage ainsi que les bornages ont été réalisés et le poste électrique a été installé. En parallèle, toutes les entreprises qui interviendront sur la construction ont été désignées dans le cadre d'un appel d'offres.

Le 16 octobre, la présence du Préfet de la Sarthe, du Sous-Préfet de l'arrondissement, du Commandant du groupement de

gendarmerie de la Sarthe et de nombreux élus, lors du dévoilement du panneau annonçant le chantier, démontre tout l'intérêt que les pouvoirs publics, civils et militaires, portent à cette nouvelle gendarmerie. Celle-ci offrira de meilleures conditions de vie et de travail aux gendarmes, contribuera à renforcer la sécurité des habitants et assurera le maintien d'une vingtaine de familles sur le territoire.

### Le complexe sportif à Maresché : trois clubs occupants

Dans le même temps, nous avons attribué les lots de travaux pour la construction du complexe sportif à Maresché. Le chantier sera aussi engagé au cours du premier trimestre 2026.

Rappelons que cet équipement accueillera trois clubs : le Maresché EP138 (tennis de table), le Judo Club belmontais et le Tennis Club belmontais. Chacun d'entre eux disposera d'un espace autonome.

Le bâtiment, spacieux et fonctionnel, sera en partie recouvert de panneaux photovoltaïques qui produiront de l'électricité.

### Santé : une offre consolidée

Au quotidien, la santé, le développement économique et touristique demeurent nos priorités.

Ainsi, le travail mené pour préserver notre offre locale de soins produit des résultats concrets. En effet, après avoir aménagé

deux cabinets médicaux dans la maison de santé à Fyé, nous venons d'accueillir sur ce site, en quelques mois, deux médecins généralistes libéraux, un dentiste et un masseur-kinésithérapeute.

Dans le même esprit, pour être en phase avec les nouvelles pratiques médicales, nous avons réalisé de nouveaux aménagements dans la maison de santé de Fresnay-sur-Sarthe. Ces travaux ont permis d'accueillir sur le site un nouveau médecin généraliste depuis le mois d'octobre.

### Développement économique : être réactif

En matière de développement économique, nous venons également de vendre plusieurs parcelles à des entreprises artisanales sur la zone de la Promenade. Celle-ci va accueillir des activités d'électricité, de maçonnerie, de commercialisation de matériel agricole...

### Gestion financière : rigueur et continuité

Tout ce travail s'inscrit évidemment dans un contexte de grande rigueur budgétaire qui nous permet d'investir et de maintenir nos services publics, nos équipements, ainsi qu'une voirie de qualité, tout en veillant à maintenir les taux des taxes locales.

En ce sens, je veux souligner que, depuis 2023, le montant de la redevance sur les ordures ménagères reste stable.

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Lundi de 9h à 12h
- Du mardi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 12h

### Magazine d'informations de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

Siège social : 2 rue Abbé Lelièvre, 72130 Fresnay-sur-Sarthe - Tel : 02 43 34 34 59 - [www.chautesarthealpesmancelles.fr](http://www.chautesarthealpesmancelles.fr)  
Directeur de la publication : Philippe Martin - Comité de rédaction : Fabrice Goyer-Thierry, Lea Duval, Philippe Rallu • Coordination : Johan Vibert-Roulet, Sylvain Met-Péroi, Laura Aguilay • Textes : MC'Comm, Emmanuel Chevrel • Crédits photos : MC'Comm, services de la communauté de communes, École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles, Office de Tourisme des Alpes Mancelles, Cabinet d'architectes Bourgueil et Rouleau, Agence Pharo Ouest, Cabinet ArVi, La Trace - Alexandre Leroy, Freepik - Maquette et mise en page : Hastone & Ten • Impression : Imprimerie Auffret-Plessix, Mamers • Numéro ISSN 3039-6913. Dépôt légal : janvier 2026.

## Complexe sportif à Maresché

### Le chantier dans les starting-blocks



**La construction du complexe sportif de Maresché démarera au cours du premier trimestre 2026. À la suite d'un appel d'offres, les entreprises chargées des travaux ont été sélectionnées et elles préparent le lancement du chantier, qui s'étendra sur plus d'une année.**

Les trois associations qui occuperont le site - le club de tennis de table Maresché-EP138, le Judo Club belmontais et le Tennis Club belmontais - devraient pouvoir entamer la saison 2027-2028 dans cet équipement neuf. Chacun disposera d'un espace autonome comprenant une salle, des vestiaires et des sanitaires dédiés.

« Ces trois clubs ont été associées à la conception du bâtiment, afin que nous puissions bien comprendre les besoins des licenciés et répondre ainsi à leurs attentes. Dans cet esprit nous avons suivi précisément les conseils du club et de la fédération de tennis de table pour que celui-ci puisse accueillir des compétitions », précise Fabrice

Goyer-Thierry, vice-président en charge des équipements sportifs.

Cet équipement, structurant pour le sud du territoire communautaire, bénéficie d'une subvention de l'État (250 000 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), de l'Agence Nationale du Sport (320 000 €), du Conseil régional des Pays de la Loire (1 270 209 € au titre du Contrat Pays de la Loire) et du Conseil départemental de la Sarthe (110 685 € au titre du plan d'investissement durable). Une demande de subvention a aussi été déposée auprès de la Fédération Française de Tennis.

## L'interview

### Armelle Reignier, maire de Maresché

#### Comment est né le projet de complexe sportif à Maresché ?

Lors de la création de la communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles, en 2017, les élus communautaires ont visité Maresché.

À cette occasion, j'ai souligné la nécessité de construire une nouvelle salle afin que les licenciés du club de tennis de table Maresché-EP 138 puissent jouer dans de bonnes conditions. Comme cela avait déjà été évoqué avec les élus du Pays belmontais, j'ai rappelé que la commune ne pouvait pas assumer seule un tel investissement. En revanche, nous étions prêts à mettre à disposition et à viabiliser un terrain que nous avions déjà réservé lors de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) deux ans plus tôt.



#### Pourquoi la commune de Maresché est-elle autant attachée à ce club de tennis de table ?

Depuis près de 60 ans, le Maresché EP138, qui est l'unique association sportive de la commune, contribue à dynamiser notre village. Accueillant 90 licenciés issus de nombreuses communes du nord Sarthe et de la région mancelle, le club fait rayonner Maresché, notamment grâce aux excellents résultats obtenus par ses équipes.

Le club a toujours su renouveler ses adhérents et ses dirigeants, tout en préservant une ambiance chaleureuse et familiale. Il est un pilier de la vie locale. C'est pourquoi nous soutenons le projet de la communauté de communes qui permettra d'offrir aux pongistes les meilleures conditions de jeu.

#### Quel regard portez-vous sur l'évolution du projet ?

À l'origine, le projet concernait uniquement le tennis de table. Puis, afin de répondre aux besoins d'autres associations locales, la communauté de communes a choisi de l'ouvrir au Tennis club belmontais, puis au Judo club belmontais, qui évoluaient eux aussi dans des locaux moins fonctionnels.

Je suis heureuse d'accueillir ces clubs, notamment l'association de judo dont plusieurs responsables habitent Maresché.

Même si le coût d'aménagement des réseaux sera, pour la commune, plus élevé que prévu en 2017, ce nouvel équipement sportif représentera un véritable atout pour Maresché. Il attirera davantage de visiteurs, tant pour les entraînements que pour les compétitions, et constituera un lieu de vie et d'échanges particulièrement stimulant.



## Maresché EP138 Un peu d'histoire

En 1969, l'Association Sportive mareschéenne est créée à l'initiative de Robert Demelle, directeur de l'école de Maresché, dont la salle porte aujourd'hui le nom. Rapidement, les pongistes se font connaître pour leurs excellents résultats.

Dans les années 1980, sous l'impulsion de deux autres enseignants, le club se renouvelle. À cette époque, les entraînements ont lieu dans une salle située à Piacé, le long de la route nationale 138. C'est pourquoi, en 1983, le club adopte le nom d'EP 138 (EP pour Équipement Pongiste, 138 pour son emplacement).

En 1988, les pongistes reviennent s'installer à Maresché, dans la salle Scan où ils évoluent toujours. Dans un premier temps, le club était réservé aux enfants, avant de s'ouvrir rapidement aux adultes.

Aujourd'hui, le club, présidé par Jean-Luc Péan, compte 90 licenciés et a connu une belle augmentation de ses effectifs au cours des deux dernières saisons grâce à l'effet Jeux Olympiques. Les joueurs représentent toutes les catégories d'âge et huit équipes participent aux championnats seniors (dont trois équipes féminines).

Début 2025, l'équipe seniors 1 est montée en division régionale 3 : un événement historique pour le club !

Le club accueille également des joueurs en situation de handicap, dont deux membres de l'équipe de France Ping-Parkinson qui ont récemment remporté une médaille d'argent aux championnats du monde en Italie.

## Domaine du Gasseau

### Un bilan très positif

Au cours du printemps et de l'été 2025, le Domaine intercommunal du Gasseau, à Saint-Léonard-des-Bois, a de nouveau accueilli plusieurs dizaines de milliers de visiteurs. Les animations culturelles (expositions, concerts) comme les attractions de loisirs et sportives (Parc aventure, canoë, randonnées, sentier d'interprétation...) ont fait le plein et attiré toutes les générations.



La programmation culturelle, pilotée par une nouvelle équipe, a rapidement séduit les publics.

L'exposition Tardivo, présentée dans la grande salle, a attiré plus de **3 000 visiteurs**, fascinés par les étranges personnages et animaux peints ou sculptés par l'artiste tourangeau de renommée internationale. Plusieurs œuvres ont d'ailleurs été vendues.

Dans le pigeonnier, les expositions de photos proposées par l'école de peinture adultes des Alpes Mancelles ont également rencontré un beau succès.

De même, chacun des neuf concerts des Beaux Dimanches après-midi a rassemblé entre **300 et 500 spectateurs** dans la cour du Gasseau.

« Il faut aussi souligner l'attractivité de la Boutique café-nature, qui a accueilli sept nouveaux artisans cette saison

(sculpteur, créatrices de bijoux et de textile, apiculteur...). Aujourd'hui, plus d'une vingtaine de créateurs et producteurs locaux y proposent leurs produits, souligne Philippe Rallu, premier vice-président en charge du développement économique et du tourisme. Cette boutique doit promouvoir également nos artisans qui s'inscrivent dans la démarche de La Marque Les Alpes Mancelles ».

Les attractions sportives ont elles aussi enregistré une forte fréquentation. Avec **6 700 entrées** au Parc aventure, **5 400 locations** de canoë et près de **4 500 participants** à d'autres activités comme l'escalade, le tir à l'arc ou la course d'orientation, l'équipe du Foyer rural des Alpes Mancelles – Préférence plein air a sans doute connu l'une de ses meilleures années.



Deux expositions de photos se sont succédées dans le pigeonnier.

## Ouverture aux scolaires et aux accueils de loisirs

Philippe Rallu constate également que le sentier d'interprétation « Le Grand tour du Domaine » a trouvé son public dès sa deuxième année d'ouverture. Ce circuit de 2,7 km est parsemé de panneaux et d'outils pédagogiques qui permettent de mieux comprendre le patrimoine naturel local.

« Nous encourageons les écoles et les accueils de loisirs à venir, tout au long de l'année, découvrir ce sentier et plus largement les animations du Domaine du Gasseau, comme les visites du jardin permacole, précise le premier vice-président. Dans ce but, nous avons décidé d'intensifier notre communication auprès des écoles et collèges du territoire. »

### Les élus préparent dès à présent la prochaine saison du Gasseau.

« Nous avons, en premier lieu, maintenu nos partenariats avec les acteurs de la saison culturelle, notamment l'école de peinture adultes des Alpes Mancelles, indique Philippe Rallu. Nous souhaitons aussi poursuivre les mercredis et ateliers participatifs au jardin, qui offrent une belle occasion de découvrir les pratiques du jardinage. »

La rénovation de la cour est, quant à elle, programmée pour le mois de mars.

VOUS AVEZ UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UNE ACTIVITÉ ÉQUESTRE ?  
Une opportunité s'offre à vous au Domaine du Gasseau.



La communauté de communes recherche un (e) professionnel (le) pour reprendre, en location dès 2026, l'exploitation de la ferme équestre située au Domaine du Gasseau, au cœur du Parc naturel régional – Géoparc mondial UNESCO Normandie-Maine.

Doté de cinq box, d'une carrière d'environ 500 m<sup>2</sup>, de prés à proximité et entouré de sentiers en pleine nature, ce site réunit toutes les conditions pour développer une activité équestre adaptée aux cavaliers de tous niveaux.

La ferme équestre bénéficie également de la forte attractivité touristique du Domaine du Gasseau, qui propose tout au long de l'année animations, activités sportives, hébergements et restauration.

Contact et renseignements : 02 43 34 34 59  
[contact@cchautesarthealpesmancelles.fr](mailto:contact@cchautesarthealpesmancelles.fr)



## Une étude pour définir une stratégie de développement touristique

**La communauté de communes a engagé une réflexion en vue de définir une stratégie de développement touristique à l'échelle du territoire pour les années à venir.**

« Le tourisme est l'un des secteurs d'activité les plus dynamiques de notre territoire Haute Sarthe Alpes Mancelles. Il représente de nombreux emplois directs et contribue à la vitalité des commerces locaux, affirme Philippe Rallu, premier vice-président en charge du développement économique et du tourisme. Notre rôle est donc d'accompagner cette dynamique et de lui donner un nouvel élan. Nous souhaitons impulser de nouvelles initiatives collectives et accompagner la mise en réseau des acteurs locaux autour d'un projet partagé, cohérent et ambitieux. »

Dans cette perspective, la communauté de communes a confié au cabinet spécialisé ProTourisme la réalisation d'une étude destinée à aboutir à la définition d'un plan d'actions. Celle-ci bénéficie, via le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), du soutien de l'État qui encourage ce type de démarche. Le Conseil départemental de la Sarthe a également contribué au financement par une subvention.

« ProTourisme a d'abord réalisé un état des lieux et un diagnostic, sur lesquels il s'est appuyé pour élaborer la stratégie de développement touristique présentée aux élus à l'automne, poursuit Philippe Rallu. Ce travail d'analyse et de réflexion a été mené en concertation avec l'Office de tourisme des Alpes Mancelles, les professionnels locaux du tourisme et les communes. »

Cette démarche prospective a d'ores et déjà permis d'identifier plusieurs thématiques à approfondir et à exploiter dans le cadre de premières actions. Le duo « Art et nature » s'est notamment imposé. Il constitue le thème des réflexions d'un groupe de travail qui va être piloté par l'Office de tourisme des Alpes Mancelles et réunira des professionnels ainsi que des élus. Ce groupe disposera d'une année pour formuler différentes pistes d'actions.

« Nous allons également travailler sur la valorisation du patrimoine. À ce titre, les communes doivent être pleinement associées à la stratégie en cours d'élaboration, car chacune dispose d'un potentiel touristique à développer », conclut Philippe Rallu.

**Vous recherchez un job d'été ?**



La communauté de communes recrute l'équipe qui assurera, à l'été 2026, la gestion et l'entretien des piscines communautaires à Fresnay-sur-Sarthe et Beaumont-sur-Sarthe, ainsi que l'accueil des expositions ou encore la gestion de la boutique au Domaine du Gasseau..

Ces postes saisonniers sont ouverts à tous les jeunes du territoire, âgés de 16 ans et plus pour les missions d'entretien et de 18 ans et plus pour les missions de régie.

**Déposez vos candidatures (CV et lettre de motivation) avant la fin du mois de février 2026, à la communauté de communes, 2 rue de l'Abbé Lelièvre, 72130 Fresnay-sur-Sarthe.**

**ou par mail :**  
**[contact@cchautesarthealpesmancelles.fr](mailto:contact@cchautesarthealpesmancelles.fr)**



## De nouveaux investissements au parc animalier intercommunal de Bourg-le-Roi

En 2025, la communauté de communes a financé l'acquisition de matériel dédié au soin des animaux, ainsi que la création de quatre box supplémentaires au parc animalier intercommunal de Bourg-le-Roi.

« Sur ce site, nous travaillons en étroit partenariat avec la commune de Bourg-le-Roi, propriétaire des lieux, qui prend en charge l'acquisition des animaux, leur entretien ainsi que celui des installations », explique Philippe Rallu. Il précise que, pour la saison 2025, des moutons de Jacob et des chèvres de Rove, espèces rares, sont venus enrichir la population animale du parc, aux côtés des ânes, alpagas, chèvres naines et moutons qui y vivent paisiblement.

De plus en plus fréquenté par les familles, le parc animalier de Bourg-le-Roi a accueilli plus de 2 000 visiteurs en 2025. Face à cet engouement, les élus envisagent l'agrandissement du site pour accueillir de nouveaux animaux.

Le parc animalier participe à la diversité de l'offre touristique sur le territoire et rentre pleinement dans les objectifs définis par l'étude de développement touristique commandée par la communauté de communes et confiée au cabinet Protourisme.

## [ La zone d'activités de la Promenade se remplit ]

*Après l'installation de l'entreprise Saône Azergues - Somelec, spécialisée dans l'aménagement de réseaux (électricité, gaz, éclairage public...), dans l'ancien bâtiment de l'Imprimerie Fresnoise, puis l'achat d'un terrain par la société A2J Habitat qui va construire des locaux pour développer des prestations de travaux d'habitat (électricité, plomberie, chauffage, maçonnerie...), plusieurs nouvelles entreprises ont confirmé leur prochaine implantation sur la zone économique communautaire de la Promenade, à Saint-Ouen-de-Mimbré, le long de l'axe Fresnay-sur-Sarthe - La Hutte Coulombiers.*

Au cours des six derniers mois, la SARL Bellessort Eta, entreprise de prestations de services en travaux agricoles et ruraux, a acquis une parcelle de 5 000 m<sup>2</sup>. Sur ce terrain, son dirigeant, Franck Bellessort, fait construire un bâtiment et aménage une aire de lavage pour engins agricoles, avec l'objectif d'accroître son activité et d'élargir sa clientèle.

À proximité, la SARL Ramond, dirigée par Freddy Ramond, souhaite acquérir un terrain de 5 600 m<sup>2</sup> afin de conforter son activité de maçonnerie et d'implanter un distributeur automatique de béton. Ce service, inédit sur le territoire

communautaire, offrira aux particuliers comme aux professionnels la possibilité de se procurer du béton prêt à l'emploi 24h/24 en libre accès.

« Actuellement à l'étroit dans mes locaux de Saint-Ouen-de-Mimbré, cet investissement vise à pérenniser l'entreprise et à lui donner une nouvelle dynamique », explique Freddy Ramond, qui emploie neuf salariés. Il souhaite installer le distributeur de béton au printemps et engager, avant l'été, la construction de son nouveau bâtiment, d'une surface de 600 m<sup>2</sup>.

« Le Conseil communautaire a validé la promesse de vente au mois d'octobre »,

précise Philippe Rallu, premier vice-président en charge du développement économique et du tourisme.

Enfin, l'entreprise Districo a déposé le permis de construire qui lui permettra d'édifier un nouveau magasin sous l'enseigne LaMaison.fr (jardinage et bricolage), à l'entrée de la zone de la Promenade. Ce bâtiment remplacera l'actuel commerce situé à Fresnay-sur-Sarthe.



## [ Une navette entreprises en expérimentation jusqu'en février ]

**Depuis le 1<sup>er</sup> septembre et jusqu'au vendredi 27 février 2026, une navette assure gratuitement, chaque matin et chaque soir de semaine, le transport des actifs (salariés, intérimaires, alternants, stagiaires...) entre la gare de La Hutte-Coulombiers et les principaux sites économiques des Alpes Mancelles.**

Elle dessert la zone d'activités économiques de la Promenade à Saint-Ouen-de-Mimbré, la place de la République et le square Anatole-Pottier (à proximité d'Eiffage et du Super U) à Fresnay-sur-Sarthe, ainsi que le village d'entreprises du Gué Ory à Sougé-le-Ganelon (près d'Hutchinson et Cochet).

« Ce dispositif a été engagé à titre expérimental par la communauté de communes dans le cadre du Plan de Mobilité Simplifié adopté par le conseil communautaire, précise Philippe Rallu, premier vice-président en charge du développement économique et du tourisme. Notre volonté est de proposer une solution de mobilité durable optimisant les trajets des personnes travaillant au sein des entreprises du territoire. Elle les encourage à privilégier les transports collectifs plutôt que la voiture individuelle, plus coûteuse et plus énergivore. Les trajets en train puis en navette offrent l'opportunité d'échanger, de créer du lien,

de lire... d'organiser son temps autrement. Cette initiative répond également aux besoins exprimés par les entreprises que nous avons rencontrées. Elle vise à renforcer l'attractivité économique du territoire et à faciliter les recrutements. »

Les horaires de cette navette, qui compte 22 places, ont été définis pour correspondre aux arrivées et départs des trains à la gare de La Hutte-Coulombiers. Un circuit est proposé le matin et deux en fin de journée.

« En fonction du nombre de passagers que nous aurons comptabilisé fin février, nous déciderons de pérenniser ou d'interrompre l'expérience », explique Philippe Rallu. Celui-ci précise que cette initiative est subventionnée par l'État (via le Fonds vert) et par la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

## Toujours plus de rigueur pour préserver les services et les investissements

En 2025, la communauté de communes a maintenu une gestion rigoureuse de ses dépenses de fonctionnement afin d'absorber la hausse de certaines charges, en particulier salariales, et la baisse de recettes, notamment en provenance de l'État. Dans ce cadre, les élus et les agents communautaires se sont attachés à stabiliser, et à restreindre lorsque cela était possible, les charges à caractère général, qui regroupent les dépenses du quotidien : énergie, consommables, assurances, frais de communication, achats pour l'entretien et les réparations...



Parallèlement, la communauté de communes a engrangé des recettes exceptionnelles grâce à la vente de plusieurs terrains situés sur la zone économique de la Promenade à Saint Ouen de Mimbré et au Gué Ory, avec l'achat de 4,6 hectares désormais dédiés à l'implantation de panneaux photovoltaïques. Dans cette même dynamique, deux bâtiments communautaires ont été vendus : l'un à Santé

au Travail 72, sur la zone de la Pitoisière 2 à Maresché, l'autre à Saône-Azergues - Somelec (aménagement de réseaux), à la Promenade.

De plus, un important travail a été mené en collaboration avec le Trésor public afin de recouvrer les impayés, en particulier les redevances sur les ordures ménagères non acquittées.

« Ces économies et ces recettes nous permettent de tenir notre objectif : préserver notre autonomie financière afin d'assurer des services publics de qualité et de poursuivre les investissements dans des équipements renforçant l'attractivité du territoire et le bien-être des habitants, résume Jean-Pierre Frimont, vice-président en charge des finances. L'année 2026 verra, en effet, le lancement des travaux des deux projets les plus importants engagés par la communauté de communes ces dernières années : la construction de la gendarmerie de Fresnay-sur-Sarthe / Assé-le-Boisne et celle du complexe sportif à Maresché. »

**HSAM**  
Haute Sarthe  
Alpes Mancelles

**EXPÉRIMENTATION NAVETTE**  
SEPTEMBRE 2025 - FÉVRIER 2026

**NAVETTE ENTREPRISES**  
DU LUNDI AU VENDREDI

**ALLER**

Arrêt	Heure
Gare La Hutte-Coulombiers	7h38
ZA La promenade Saint-Ouen-de-Mimbré	7h44
Fresnay-sur-Sarthe. République	7h49
Fresnay-sur-Sarthe. Square Anatole Pottier	7h50
ZA Sougé-le-Ganelon	8h00

**RETOUR**

Arrêt	Heure
Z.A Sougé-le-Ganelon	17h00
Fresnay-sur-Sarthe. Square Anatole Pottier	17h10
Fresnay-sur-Sarthe. République	17h11
ZA La promenade Saint-Ouen-de-Mimbré	17h18
Gare La Hutte-Coulombiers	17h24

Ces horaires sont susceptibles d'évoluer en cas de modification des horaires TER.

**NAVETTE GRATUITE** - Sans réservation.

**VIE ASSOCIATIVE**

**DOTATION aux associations**

La communauté de communes a renouvelé, en 2025, son soutien aux associations sportives et culturelles du territoire. Suivant un mode de calcul précis et équitable, mis en place depuis plusieurs années, elle a tenu prioritairement compte de la part consacrée à la formation pour les clubs sportifs et du rayonnement intercommunal pour les associations culturelles.

## De nouveaux fonds publics européens pour le territoire communautaire

Jusqu'en 2027, le territoire de la communauté de communes bénéficie à nouveau de fonds européens, dans le cadre du programme LEADER. Ils visent à soutenir des projets portés par les communes et l'intercommunalité selon la stratégie définie par chacun des territoires.

Concrètement, ce programme est piloté par le Groupe d'Action Locale (GAL) Haute Sarthe Maine Saosnois, qui réunit des élus des deux communautés de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles et Maine Saosnois, ainsi que des représentants de la société civile (entrepreneurs, acteurs sociaux, responsables associatifs, culturels, sportifs...). Ce GAL est animé par Arthur Renaud, chargé de mission LEADER, recruté le 1<sup>er</sup> septembre 2025. L'enveloppe globale de ce programme s'élève à 873 855 €, attribuée équitablement entre les territoires des deux communautés de communes concernées.

Ce programme, lancé en 2023, a fait l'objet d'une convention signée le 1<sup>er</sup> octobre 2025 par Philippe Rallu, président du GAL Haute Sarthe Maine Saosnois, Philippe Martin et Frédéric Beauchef, présidents des communautés de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles et Maine Saosnois, ainsi que Didier Reveau, élu du Conseil régional des Pays de la Loire, la collectivité en charge du suivi du programme.

À cette occasion, le conseiller régional a rappelé que le précédent programme LEADER, mené de 2014 à 2022, avait cofinancé 94 projets sur le périmètre Haute Sarthe Maine Saosnois, pour une moyenne de 17 000 € par dossier. « Ce dispositif accompagne nos collectivités rurales sur des réalisations concrètes et adaptées aux besoins des habitants, en tenant compte des particularités de chaque bassin de vie », a souligné Didier Reveau.



De gauche à droite, Philippe Martin, président de la communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles, Didier Reveau, conseiller régional des Pays de la Loire, Philippe Rallu, président du GAL Haute Sarthe Maine Saosnois.

### Transition économique, écologique et sociale

Le nouveau programme se concentre sur la transition économique, écologique et sociale. Il finance en priorité les actions portées par les collectivités publiques en faveur des commerces et services de proximité, l'amélioration énergétique des bâtiments publics et l'accès aux soins.

« Les fonds LEADER constituent une vraie opportunité pour nos territoires. Il revient donc à chaque élu de s'en saisir pour concrétiser ses projets », a précisé Philippe Rallu, ajoutant que le GAL Haute Sarthe Maine Saosnois « souhaite soutenir des projets d'envergure ». Ainsi, le montant de l'aide ne peut être inférieur à 30 000 € par projet et doit s'inscrire dans les critères définis par la Région des Pays de La Loire, autorité de gestion.

Dans la même dynamique, Philippe Martin invite les élus à prendre contact rapidement avec l'animateur du GAL afin de bénéficier du dispositif : « L'objectif est de prioriser les dossiers structurants. »

### Déjà trois projets sélectionnés

À ce jour, trois projets ont été validés sur le territoire des deux communautés de communes :

- la rénovation énergétique de la salle polyvalente de Sérégis ;
- la rénovation d'une maison communale à Sougé-le-Ganelon pour la création d'un habitat copartagé pour personnes en situation de handicap, en lien avec la Fondation Anaïs et le Foyer de vie ;
- la construction d'une maison de santé à Bonnétable.



### Portrait



#### Arthur Renaud, chargé de mission LEADER

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, Arthur Renaud occupe le poste de chargé de mission LEADER du GAL Haute Sarthe Maine Saosnois. À ce titre, il travaille à Fresnay-sur-Sarthe, dans les bureaux de la communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles, structure porteuse du GAL.

« Il s'agit de mon premier emploi, explique Arthur Renaud, qui a récemment obtenu son master "Gestion des territoires" à l'Université de Brest, la ville dont il est originaire et où il a effectué toute sa scolarité. Au cours de mes études supérieures, j'ai notamment suivi des cours dédiés aux institutions européennes et au travail qu'elles mènent en faveur des territoires. »

Aujourd'hui, Arthur Renaud accompagne les collectivités dans leurs projets, de la prise de contact jusqu'au dépôt du dossier pour le paiement des fonds. « Dans ce cadre, je prépare les réunions du comité du GAL où sont examinées les candidatures, explique le chargé de mission. Mon rôle consiste aussi à faire connaître le programme LEADER, en particulier auprès des élus. Pour cela, j'ai commencé par concevoir des supports de communication. »

Arthur Renaud assure également la gestion de l'enveloppe attribuée et fait le lien entre le GAL et le Conseil régional des Pays de la Loire, autorité de gestion du programme. « Je participe ainsi au réseau régional des GAL, qui offre l'opportunité d'échanger de bonnes pratiques, de s'inspirer des différents projets développés et de rester informé sur l'évolution des règlements. »

En dehors de ses heures de travail, le nouveau chargé de mission découvre la région de la Haute Sarthe et des Alpes Mancelles, qu'il ne connaît pas et dont il apprécie déjà les paysages et le relief propice à de longues promenades.



## Nouvelle gendarmerie à Fresnay-sur-Sarthe Travaux imméntes

Jeudi 16 octobre, en présence de nombreux élus du territoire et des représentants de la gendarmerie de la Sarthe, le nouveau préfet du département, M. Sébastien Jallet, a dévoilé le panneau indiquant l'emplacement et le lancement des travaux de la future gendarmerie. Une dernière étape avant l'ouverture du chantier, désormais annoncée pour le premier semestre 2026, alors que l'ensemble des lots a été attribué aux entreprises chargées de la construction.

Comme l'a rappelé le président de la communauté de communes, Philippe Martin, la démarche a été engagée en janvier 2018 lorsque la collectivité s'est portée candidate pour mener le projet de nouvelle gendarmerie, appelée à remplacer celles de Fresnay-sur-Sarthe et de Oisseau-le-Petit.

« Après le choix du site, en mai 2018, sur un terrain appartenant à la commune de Fresnay-sur-Sarthe et situé sur la commune d'Assé-le-Boisne, nous avons entamé la procédure de validation par l'État. En parallèle, nous avons recherché des aides publiques pour alléger le coût de cet investissement communautaire, a précisé Philippe Martin. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que les travaux seront financés à plus de 50 % grâce aux contributions de l'État (1,4 million d'euros), de la Région (1,2 million d'euros), de la Ville de Fresnay-sur-Sarthe qui a vendu le terrain à l'euro symbolique, et de la Commune d'Assé-le-Boisne qui prend en charge une partie du réseau d'assainissement et renonce à la taxe d'aménagement. Le reste (environ 2,5 millions d'euros) sera couvert en partie, au fil des années, par les loyers versés par le ministère de l'Intérieur. C'est un effort financier conséquent pour la communauté de communes et je remercie, à ce titre, la solidarité exprimée par l'ensemble des élus. »

### Sécurité accrue pour les habitants

« La future gendarmerie accueillera une vingtaine de militaires, qui disposeront de conditions de travail de qualité dans des locaux modernes et adaptés. Ils seront logés, avec leurs familles, dans des habitations individuelles réparties ainsi : un T2, quatre T3, huit T4, trois T5 et un T4 collectif », a détaillé le président de la communauté de communes.

« Ce projet est très attendu par les gendarmes de Fresnay-sur-Sarthe et de Oisseau-le-Petit, a souligné le colonel Nicolas Bracq, commandant du groupement de gendarmerie de la Sarthe. Ce nouvel équipement et les logements indépendants attenants vont améliorer l'organisation de la communauté de brigades, qui regroupe également Beaumont-sur-Sarthe et Arçonnay (projet en cours). Ils contribueront aussi à renforcer l'attractivité du territoire pour les militaires. »

« Cet investissement nécessaire et légitime témoigne de la volonté de l'État et des élus locaux de tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité des habitants en s'appuyant sur des structures de proximité », a déclaré le préfet de la Sarthe.



## LES CHIFFRES

### Les chiffres de la sécurité pour le secteur de Fresnay-sur-Sarthe

2024

-20 % d'atteintes à la personne

-10 % de cambriolages

+5 % de délits élucidés

Source : Gendarmerie nationale





## À Fyé, le pôle médical s'étoffe

Après avoir accueilli un dentiste, le docteur Alexis Choine, au mois de septembre, la maison de santé intercommunale à Fyé vient encore d'étoffer son offre de soins avec les installations successives :

- au 1<sup>er</sup> décembre d'une médecin généraliste libérale, le docteur Alexandra Ciobanu ;
- au 29 décembre d'une seconde médecin généraliste libérale, le docteur Chloé Cremey, qui exerçait précédemment à la maison de santé de Fresnay-sur-Sarthe trois jours par semaine en tant que médecin salarié et consultera désormais quatre jours par semaine ;
- au 1<sup>er</sup> janvier 2026, d'un masseur-kinésithérapeute, M. Florin Ciobanu.

« Malgré le départ à venir du docteur Gaëlle Le Nen-Ruiz en février 2026, notre capacité à répondre aux besoins des habitants est en constante progression sur le secteur de Fyé et, plus globalement, sur l'ensemble du territoire communautaire », affirme Yves Gérard, vice-président en charge de la santé.

Les élus communautaires récoltent les fruits du travail qu'ils mènent depuis plusieurs années pour rechercher des professionnels de médecine, aménager des structures médicales de qualité répondant

à leurs besoins et rester, au quotidien, à leur écoute. « C'est dans cet esprit que nous avons créé deux nouveaux cabinets médicaux au sein de la maison de santé de Fyé en 2024 et que nous avons réalisé de nouveaux aménagements dans la maison de santé de Fresnay-sur-Sarthe en 2025, poursuit Yves Gérard. Désormais, nous étudions un projet d'extension de la maison médicale de Beaumont-sur-Sarthe. »

### Saisir les opportunités

Plus que jamais, la communauté de communes reste attentive à l'évolution des pratiques médicales, afin d'adapter

les équipements aux demandes. « Nous voulons être prêts à saisir toutes les opportunités. C'est pourquoi nous nous inscrivons dès aujourd'hui dans la perspective d'accueillir des "médecins juniors" dès l'automne prochain. Ces futurs médecins, en fin de cycle étudiant, pourraient venir exercer sur le territoire dans le cadre d'un nouveau dispositif mis en place par l'État afin de lutter contre la désertification médicale en zones rurales. Ils travailleront en lien direct avec les praticiens volontaires présents dans les maisons de santé », ajoute Yves Gérard.



## Vous êtes à la recherche d'un médecin traitant ?

### Faites-vous recenser auprès de la CPTS du Maine

La CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) du Maine, qui regroupe les professionnels de santé des communautés de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles et Champagne Conlinoise et Pays de Sillé, recense les patients du territoire en difficulté d'accès aux soins et à la recherche d'un médecin traitant.

Les habitants n'ayant pas de médecin traitant sont invités, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, à remplir un formulaire, qui sera transmis directement à la CPTS. Ce document confidentiel permet à la CPTS d'accompagner les patients dans leur démarche et, concrètement, de les mettre en relation avec un médecin traitant lorsqu'un praticien est en capacité d'accepter de nouveaux patients.



# Une nouvelle Convention Territoriale Globale pour 5 ans

En cette fin d'année 2025, le conseil communautaire a approuvé la nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) conclue avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Sarthe pour la période 2026-2030. Ce document définit les objectifs partagés entre la communauté de communes et la CAF concernant la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, les familles, l'animation de la vie sociale et l'accès

aux droits. S'appuyant sur un bilan et un diagnostic partagés avec les acteurs locaux, la CTG formalise un projet de territoire à partir duquel est déployé un plan d'actions modulable et évolutif. Elle fournit également un cadre de collaboration et ouvre la possibilité de financements complémentaires pour les équipements.



## LES CINQ AXES D'ACTION RETENUS SONT LES SUIVANTS :

### 1



**Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du service public de la petite enfance,** en donnant la priorité au maintien de l'offre et de la qualité des différents modes d'accueil, à la promotion des métiers de la petite enfance par le renforcement des partenariats locaux, à l'information et à l'accompagnement des familles, ainsi qu'à soutien des familles les plus en difficulté.

### 3



**Soutenir l'autonomie et l'accès aux droits des adolescents et des jeunes adultes** en favorisant le parcours, la prévention, l'accès aux droits, la formation et l'emploi des jeunes, en partenariat avec la Mission locale Sarthe Nord et le secteur jeunesse.

### 2

**Renforcer l'accès des enfants aux activités péri et extrascolaires** afin de favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, ainsi que l'épanouissement des enfants, par le maintien de l'offre d'accueil de loisirs pour les 3-12 ans sur l'ensemble du territoire.



### 4

**Animer la vie sociale et soutenir la parentalité** en appuyant les actions portées par les centres sociaux visant à développer les solidarités, renforcer le lien social et accompagner les initiatives des habitants, en incluant les populations fragilisées.

### 5

**Faciliter la vie quotidienne des habitants,** notamment par un accompagnement aux démarches administratives effectuées par France Services de la communauté de communes, mais aussi par les actions liées à la mobilité, à la rénovation de l'habitat et au maintien à domicile (Guichet unique de rénovation de l'habitat).



## Poursuivre les coopérations avec les acteurs du territoire

« Toutes ces actions ne seraient possibles sans une collaboration étroite entre les services internes de la communauté de communes et les acteurs du territoire. Les coopérations avec les associations (dont les centres sociaux\*) et les différentes institutions contribuent à réaliser les objectifs fixés dans le cadre de cette CTG en répondant aux besoins des familles », affirme Yves Gérard, vice-président chargé des affaires sociales, rappelant que la communauté de communes est le premier financeur des centres sociaux.

\* Centre social Georges-Rouault à Beaumont-sur-Sarthe, centre social Escale à Fresnay-sur-Sarthe, centre social de la Haute Sarthe à Oisseau-le-Petit.



## UNE DYNAMIQUE RECONNUE ET AMPLIFIÉE

Au cours de cet automne, l'Espace France Services de la communauté de communes a mis en place et accueilli plusieurs événements et initiatives qui lui ont permis d'élargir encore son public et de mettre en valeur le travail de son équipe, composée d'Agathe Hiron et de Rafiatou Yonnet.

### Atelier de sensibilisation aux dangers d'Internet

Ainsi, vendredi 3 octobre, l'Espace France Services a organisé un atelier destiné à sensibiliser les jeunes publics aux dangers d'Internet, en partenariat avec la gendarmerie (cellule de prévention technique de la malveillance).

« À cette occasion, nous avons accueilli une cinquantaine de participants, élèves de la Maison Familiale Rurale de Fyé et jeunes accompagnés par la Mission Locale Sarthe Nord, souligne Agathe Hiron, responsable de l'Espace France

Services Haute Sarthe Alpes Mancelles. Les échanges entre les gendarmes et les jeunes, qui ont posé de nombreuses questions, ont été très intéressants, réactifs et conviviaux. Un véritable dialogue s'est noué et cet atelier a donné, aux participants, des pistes très utiles pour adopter les bons gestes sur internet. Il a aussi permis de rapprocher ces jeunes des services publics du territoire et de rencontrer la conseillère numérique départementale intervenant sur le territoire. »



### Rencontres avec la CPAM



Quelques jours plus tard, lundi 6 octobre, la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) de la Sarthe a mené une journée complète d'accueil, dans le cadre des portes ouvertes France Services, afin d'accompagner individuellement les habitants dans leurs démarches, notamment dans la création de leur compte Ameli et de leur Espace Santé sur Internet.

23 personnes ont été reçues dans le cadre de cette initiative.

« Les permanences de la CPAM rencontrent un franc succès que ce soit dans le cadre des portes ouvertes de France Services ou lors des accueils mensuels, ce qui encourage la CPAM à consolider sa présence sur le territoire et ses liens de proximité avec les habitants », affirme Stéphanie Bouquet, vice-présidente en charge de France Services.

### Visite du préfet

Jeudi 16 octobre, lors de son premier déplacement sur le territoire de la communauté de communes, le préfet de la Sarthe, M. Sébastien Jallet, a choisi de visiter les locaux de l'Espace France Services. Le représentant de l'État, accompagné du sous-préfet de l'arrondissement et de plusieurs élus, s'est montré très intéressé par l'ensemble des missions prises en charge par France Services.

« Cette visite confirme notre espace comme un lieu ressource pour le territoire et constitue une marque de reconnaissance et de valorisation du travail réalisé par notre équipe », souligne Stéphanie Bouquet.

### Un nouveau partenariat avec France Travail et La Cravate solidaire

Pour la première fois, mercredi 5 novembre, l'association La Cravate solidaire s'est déplacée à l'Espace France Services pour proposer à plusieurs demandeurs d'emploi une séance d'accompagnement à la recherche d'emploi. Menée en partenariat avec France Travail, cette opération a permis d'accueillir des personnes en recherche d'emploi pour une mise en situation d'entretien professionnel.

« Cette association s'est donnée pour mission de favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi en les aidant à reprendre confiance en elles », explique Agathe Hiron. À cette occasion, l'association fournit aux bénéficiaires une tenue vestimentaire adaptée aux entretiens d'embauche, travaille sur l'image de soi et la présentation de ses compétences. Une séance photos pour le CV complète cet accompagnement. Une première expérience de partenariat très positive qui pourrait être renouvelée.



### Un premier atelier FranceConnect en lien avec la Mission Locale Sarthe Nord

Autre initiative du semestre : l'organisation d'un atelier ayant pour objectif d'accueillir les jeunes accompagnés par la Mission locale dans la création et la gestion de leur compte personnel FranceConnect (dispositif d'identification pour accéder aux services publics en ligne de manière simple et sécurisée).

La première séance, organisée mercredi 10 décembre, a permis de répondre précisément aux questions des jeunes. Elle a aussi été l'occasion de créer du lien entre les jeunes et la conseillère numérique départementale ainsi que la référente jeunesse du territoire.

En dehors de ces actions ciblées, les agents de France Services sont disponibles pour accompagner tous les habitants dans leurs démarches administratives.



## Un guichet unique pour la rénovation de l'habitat

En 2025, la communauté de communes a mis en place un guichet unique dédié à la rénovation de l'habitat, reconnu comme Espace Conseil France Rénov.

Ce dispositif, dans lequel la communauté de communes a décidé de s'inscrire, est animé et géré par France Nature Environnement Sarthe et SOLIHA, qui ont obtenu ce marché, jusqu'en 2027, à l'issue d'un appel d'offres. Il est cofinancé par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil départemental de la Sarthe, dans le cadre d'une convention Pacte territorial France Rénov'. La caisse centrale de la MSA, ainsi que la MSA Mayenne - Orne - Sarthe et le groupe AGRICA viennent de confirmer le financement de ce programme répondant aux objectifs de l'appel à projet « Site Habitat » pour l'accès à un logement digne et adapté dans les territoires ruraux.

Ce guichet unique permet aux habitants d'être conseillés et accompagnés par un interlocuteur professionnel neutre quel que soit le projet de rénovation :

- rénovation énergétique de l'habitat ;
- adaptation d'un logement à la perte d'autonomie, à une situation de handicap pour rester à son domicile ;
- réhabilitation d'un logement indigne ou dégradé.

*« Ce service est ouvert à tous. Les conseillers donnent des informations gratuites et adaptées à chaque projet, sans aucune contrainte d'engagement, notamment au sujet des aides mobilisables pour les ménages, précise Stéphanie Bouquet, vice-présidente en charge de l'habitat. Il ne faut donc pas hésiter à le solliciter. Une permanence mensuelle dans les locaux de France Services facilite l'accès à ce service »*



Prise de rendez-vous  
en ligne, via le site internet :



### LE CHIFFRE

116

nombre de contacts établis par le guichet unique de l'habitat depuis la mise en place du service en mars 2025.

Ces contacts permettent aux habitants de la communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles d'être accompagnés sur l'ensemble des axes de la rénovation.

## Un Budget constant et équitable

Pour l'année 2025, les élus de la communauté de communes ont fait le choix de maintenir l'enveloppe budgétaire consacrée à l'entretien de la voirie hors agglomération\*, ayant pour priorité de garantir la sécurité des habitants. Celle-ci s'est élevée à 1,290 million d'euros.

« Notre volonté est de garantir une égalité de traitement entre les communes en tenant précisément compte, dans le programme annuel de travaux, du linéaire de voirie hors agglomération dont chacune est propriétaire rappelle Georges Pavard, vice-président en charge de la voirie. Cette démarche suppose une actualisation régulière de ce linéaire, comme cela a été fait récemment. Celui-ci n'est en effet pas figé : il est fréquent que des communes rétrocèdent des voies ou les reprennent à leur charge. Ces évolutions peuvent avoir un impact financier qui doit être examiné par une commission intercommunale, la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées), puis approuvé par la majorité des communes. »

Dans ce cadre, de nombreux travaux d'entretien de voirie ont de nouveau été réalisés en 2025, selon un programme établi en concertation avec les représentants de chaque commune du territoire communautaire.



« Cette organisation, fondée sur le dialogue et l'équité, est éprouvée, efficace et approuvée par tous », poursuit Georges Pavard.

Le vice-président souligne que, pour l'exercice 2025, la part du budget consacrée à l'assainissement pluvial a été renforcée, en réponse à la multiplication des épisodes d'inondation constatés notamment en 2024.

\* Rappelons que la voirie intra-muros relève de la compétence des communes.



Pont de l'Échardière à Saint-Paul-le-Gaultier

## Protéger les ponts : une priorité



La communauté de communes a la responsabilité de l'entretien des ouvrages d'art (ponts, viaducs...) sur la voirie d'intérêt communautaire. À ce titre, et à la demande de l'État, un audit a été réalisé sur certains ponts par le CEREMA (Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), organisme de référence qui accompagne les collectivités sur ces sujets. Cet audit a permis d'identifier des ponts du territoire présentant des fragilités, afin de définir les priorités d'un programme pluriannuel de restauration et de sécurisation engagé en 2024. L'enveloppe dédiée à ces travaux s'élève à 60 000 € par an.

Ainsi, en 2025, trois nouveaux ponts ont été restaurés :

- le pont des Fontenues, à Ancinnes (programme 2024) ;
- le pont de la Ferrière, à Assé-le-Riboul, qui a dû être consolidé dès l'hiver dernier, car il ne garantissait plus la sécurité des usagers (programme 2025) ;
- le pont de l'Échardière, à Saint-Paul-le-Gaultier (programme 2025).

« Nous prévoyons désormais la réhabilitation du pont de la Brûlette, qui marque la limite entre la commune de Bérus, membre de notre communauté de communes, et celle d'Arçonnay, rattachée à la Communauté urbaine d'Alençon (CUA). Les travaux seront donc cofinancés par la CCHSAM et la CUA », précise Georges Pavard.

## ÉQUIPEMENTS

### RACCORDEZ-VOUS à la fibre !

À partir de janvier 2028, le réseau téléphonique en cuivre deviendra inaccessible, suivant la décision prise par l'opérateur Orange pour des raisons techniques. C'est pourquoi, d'ici cette date, tous les foyers doivent impérativement se raccorder au réseau de fibre optique, accessible sur l'ensemble du territoire communautaire.

« Les personnes encore abonnées au réseau cuivre et dont le raccordement à la fibre optique nécessite des travaux doivent anticiper dès maintenant ce changement de technologie », rappelle Jean-Louis Clement, vice-président en charge des équipements. Dans ce but, elles peuvent contacter Sartel, le déléguataire de Sarthe Numérique, qui exploite le réseau de fibre optique.

<https://sartel.fr>

0 800 800 617 (appel et service gratuits)





## **Une redevance qui n'augmente pas**

Grâce à une gestion rigoureuse des collectes, des équipements et de l'ensemble du service, la redevance sur les ordures ménagères reste stable depuis 2023.

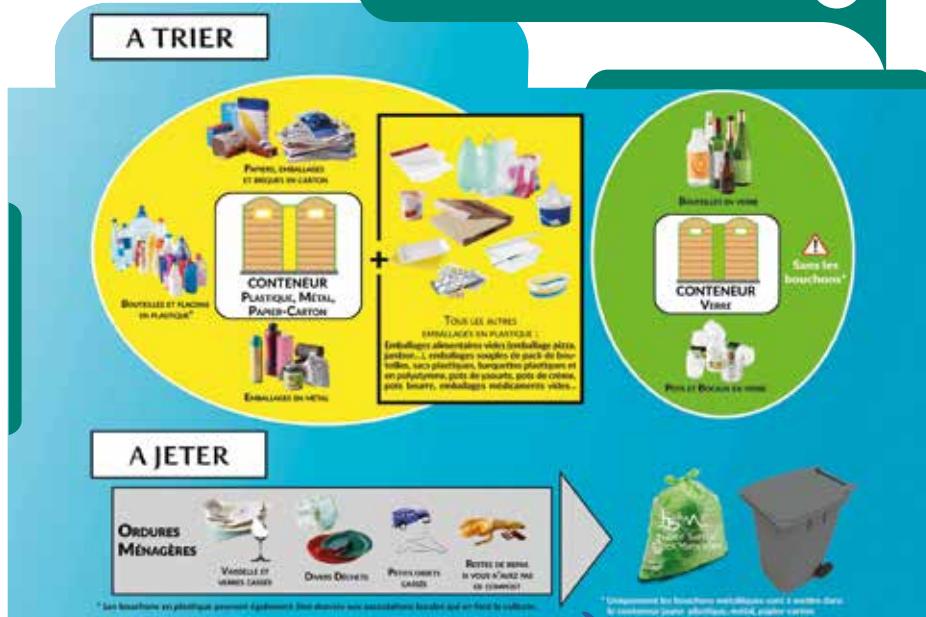
Cependant, des axes d'amélioration existent. « Les dépôts sauvages au pied des conteneurs nécessitent l'intervention des agents des collectivités et les erreurs de tri sont doublement facturées à la communauté de communes, par le centre de tri et par le centre de traitement. Le non-respect des consignes représente donc un coût élevé et impacte très significativement le budget communautaire consacré à la gestion des déchets », souligne Lea Duval, vice-présidente en charge des déchets.



## Une situation toujours tendue pour le textile

Même si la collecte des textiles a repris sur le territoire grâce au travail et au dévouement des bénévoles de la Croix-Rouge, la situation reste tendue : les filières de recyclage peinent à gérer l'afflux trop important de vêtements et leur modèle économique est fragilisé. C'est pourquoi il est demandé à chaque citoyen de respecter scrupuleusement les consignes :

- ne mettre que des vêtements propres dans les bacs de collecte et les enfermer correctement dans des sacs ;
  - les chaussures doivent être en bon état et attachées par leurs lacets ;
  - si les vêtements ou chaussures sont abîmés ou souillés, il faut les déposer en déchetterie, dans les conteneurs destinés aux encombrants ;
  - il est interdit de déposer des vêtements dans les conteneurs dédiés aux emballages et au verre.



## Trois consignes à suivre pour le tri des emballages

Afin de limiter les erreurs de tri dans les conteneurs dédiés aux emballages, il est demandé de :

- vider les emballages et bouteilles avant de les jeter ;
  - ne pas empiler ou emboîter les emballages les uns dans les autres ;
  - ne pas déposer de produits d'hygiène (mouchoirs, essuie-tout, considérés comme des déchets ménagers) dans les conteneurs.

En 2024, les erreurs de tri ont coûté près de 340 000 € à la communauté de communes, soit 12 % du budget de fonctionnement dédié à la gestion des déchets. En étant attentif aux consignes, chacun contribue à une meilleure maîtrise des dépenses communautaires.

## **Des composteurs à votre disposition**

Moyennant la somme de 20 €, la communauté de communes met à disposition des ménages des composteurs individuels destinés à valoriser en compost les déchets organiques (déchets de cuisine et déchets verts). D'une contenance de 340 litres, ces équipements contribuent à réduire le volume des ordures ménagères et, par conséquent, à maîtriser les coûts de collecte.

*Vous pouvez commander votre composteur  
(un seul par ménage) en contactant la communauté  
de communes au 02.43.34.34.59*



## Ecole Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles

### LE PLEIN DE PROJETS

Pour l'année scolaire 2025-2026, les effectifs de l'École de Musique Danse Théâtre (EMDT) Haute Sarthe Alpes Mancelles se maintiennent autour de 350 élèves. « Tout en maintenant l'ensemble de ses cours, l'École de Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles développe de nouveaux projets afin d'élargir ses effectifs et de renforcer sa place d'acteur culturel du territoire », explique Fabrice Goyer-Thierry, vice-président chargé de la culture. Laurent Rameau-Beunache, directeur de l'EMDT, confirme : « Nous souhaitons aller hors les murs, à la rencontre des habitants. »

### Rencontres autour du chant

Dans cet esprit, l'EMDT a programmé plusieurs initiatives autour du chant, dont une rencontre avec la chorale de Gesnes-le-Gandelin, le 7 juin, dans la salle occupée par l'école à Ancinnes. Un échange avec le Chœur départemental de la Sarthe, autour du célèbre Requiem de Fauré, est également en préparation.



### Nouvelles initiatives autour des compositrices

Plusieurs enseignants de l'EMDT souhaitent poursuivre le travail mené autour des compositrices durant l'année dernière. « Nous prévoyons ainsi, le 1<sup>er</sup> avril, une rencontre réunissant les chorales d'Ancinnes, Beaumont-sur-Sarthe et Fresnay-sur-Sarthe autour d'œuvres composées par des femmes », précise Laurent Rameau-Beunache.

Dans la même dynamique, de jeunes

élèves échangeront au cours de six séances, dans les locaux fresnois de l'école, avec la compositrice de musique contemporaine Noémie Favennec-Brun, qui vit au Mans et se produit en France et à l'étranger. Pour ces enfants du cours de Formation musicale, ce temps constituera une occasion exceptionnelle de découverte et de création.

### Avec les acteurs du territoire

L'EMDT réaffirme sa vocation à fédérer les musiciens du territoire et à amener la musique dans les communes. Les concerts de la Sainte-Cécile, à l'automne, ont été organisés en coopération avec les harmonies de Beaumont-sur-Sarthe et Fresnay-sur-Sarthe : deux rendez-



vous qui ont fait salle comble. D'autres projets sont déjà en préparation.

### Un livre d'histoire locale soutenu par la communauté de communes

Francis Lépinette, maire de Ségrie a publié un livre passionnant et très documenté sur l'histoire de son village au temps de la guerre de 1870 - 1871. « Une occasion, pour les Sarthois, de retrouver leurs racines, de se replonger dans une époque pas si lointaine et de rendre hommage aux victimes de la guerre. »

La communauté de communes a choisi de soutenir ce travail de mémoire en co-finançant l'édition de l'ouvrage. Les recettes du livre sont intégralement reversées au profit de l'association locale Les Bercors. « Ségrie, un village sarthois face à la guerre de 1870 - 1871 », en vente 14,90 € à la mairie de Ségrie.

### À l'agenda

#### Samedi 31 janvier 2026

dans les locaux de l'EMDT à Fresnay-sur-Sarthe Rencontre des élèves chanteurs de l'EMDT avec la chanteuse Violette Prévost pour un travail autour du chanteur en situation des Musiques amplifiées (micro, scénique...).

#### Du vendredi 6 au dimanche 8 février

Halle aux Toiles, Alençon  
Stage annuel vents et percussions.

#### Samedi 7 et dimanche 8 février

Conservatoire d'Alençon  
Stage de musiques amplifiées.

#### Samedi 28 et dimanche 29 mars

Salle de Fyé  
Stage de guitares avec le Conservatoire d'Alençon.

#### Samedi 11 et dimanche 13 avril

Conservatoire d'Alençon  
Stage de cordes (violons).

### Orchestre à l'école quatrième saison

Pour la quatrième année consécutive, l'EMDT pilote un dispositif « Orchestre à l'école » à Vivoïn, en partenariat avec l'équipe enseignante de l'établissement. Une vingtaine d'élèves de Cours Moyen découvrent la pratique musicale au rythme de deux séances hebdomadaires.

« Nous envisageons d'adhérer à l'association Orchestre à l'école afin d'élargir cette première expérience et de participer à des projets avec d'autres orchestres », précise Laurent Rameau-Beunache.

Renseignements auprès de :  
Ecole Musique Danse Théâtre  
Haute Sarthe Alpes Mancelles  
2 rue Abbé Lelièvre - 72130 Fresnay-sur-Sarthe  
Tel : 02.43.33.93.27

